

Décision

Générale

colonial

Décision n° 252 du 25 février 1950 :

n° 252

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 février 1950

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1950

Date du numéro
28 février 1950

TEXTE INTÉGRAL

Mme Loncbambon est engagée a titre d'essaien qualité de dactylographe auxiliaire au salaire journalier de 730 francs. L'intéressée est nuis a la disposition du commandant de cercle de Djibouti. La présente décision aura effet pour compter du 1er février 1950.